



Collège Anatole France
126, rue Anatole France
59790 Ronchin
03.28.55.34.74
ce.0594865t@ac-lille.fr

**Collège Anatole FRANCE
RONCHIN**

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2017-2020

***Un collège attentif à la
réussite de tous les élèves.***

Adopté au CA du 08.06.2017

**ETAT
DES
LIEUX**

Ce qui suit constitue une réactualisation du précédent projet d'établissement (2014-2017), fruit d'une réflexion commune entre la direction et les professeurs.

✓ ENVIRONNEMENT

Le dispositif REP s'articule autour du collège Anatole France de Ronchin. Le secteur de recrutement de l'établissement comprend deux écoles primaires et deux maternelles, aux antipodes les unes des autres. Les unes (l'école Jules Ferry et la maternelle Lacorre) sont implantées sur le territoire de Ronchin, les autres (l'école Launay et la maternelle Kergomard) sont situées Boulevard de Belfort à Lille et sont les seules à faire partie du réseau d'éducation prioritaire. Il est à noter que ces écoles dépendent de circonscriptions d'inspections, de bassins et de districts différents. Quelques élèves de l'école Pierre Brossolette de Ronchin sont accueillis également chaque année.

Les situations sociales et économiques sont également très hétérogènes. Alors que dans le groupe scolaire J. Ferry – Lacorre règne une relative mixité sociale, le groupe Launay-Kergomard accueille une population scolaire très défavorisée : ce qui explique les chiffres de **50,90%** de **PCS** plutôt défavorisés et de **12,20%** issus de catégories très favorisées (**54,3% de boursiers**).

Le collège comprend deux dispositifs particuliers : deux classes d'UPE2A et une classe d'ULIS. Il se situe à environ 2 km de la station de métro Porte de Douai. Les bâtiments datent des années 70 : les salles de cours sont réparties sur trois niveaux et la circulation interne se fait par trois escaliers. Cette architecture génère des difficultés de surveillance. Les salles de classes bien aménagées et bien dotées en matériel.

La prise en charge de l'hétérogénéité du public accueilli au collège n'est pas sans poser de problèmes tant sur le plan du vivre ensemble que sur le plan des apprentissages, du respect des règles de vie.

✓ POINTS FAIBLES

- Les effectifs sont en forte baisse : **230** élèves au constat de **rentrée 2016** ; 325 en 2011. De plus, l'ouverture d'un nouveau collège dans le secteur de « LILLE MOULINS », à la rentrée 2014 a fragilisé l'attractivité du collège sur la population « politique de la ville » du quartier de Belfort.
- Pour une majorité d'élèves, les problèmes liés à la maîtrise de la langue orale et écrite sont récurrents. La syntaxe, le lexique, la compréhension, la production d'écrits restent difficiles et peu étoffés. De plus, il existe des problèmes de transfert des connaissances dans le domaine des mathématiques (bases de calcul, gestion de données numériques, compréhension et application des consignes).
- Pour la session 2016 :
 - La note moyenne à l'écrit du DNB est 10 avec -0,5 de valeur ajoutée par rapport à l'Académie ; -0,6 par rapport au National ;
 - La note moyenne au contrôle continu du DNB est de 12,5 contre 13,3 pour l'Académie et le National ;
 - Le taux d'accès de la 3^{ème} vers la Seconde GT est de 48% en 2016 ;
 - L'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS défavorisées est de +26,3 ;

- Les taux de réussite au DNB (*session 2016 - 69,23%*), en dessous des moyennes académiques (*2016 - 87%*) sont relativement aléatoires. Ils varient en fonction de l'effectif des élèves allophones ou anciens allophones présentés à l'examen, et également en fonction de la proportion respective des populations arrivant des différentes écoles de recrutement.
- Le projet d'orientation n'est pas forcément simple à construire : certaines familles n'ont pas toujours une connaissance éclairée du système éducatif et des différentes voies d'orientation, une ambition en adéquation avec les résultats et compétences de leur enfant.
- La mise en place de l'école inclusive ces dernières années invite les enseignants à mener une réflexion de fond, pour renouveler leurs pratiques face aux difficultés rencontrées : arrivées échelonnées d'élèves de niveaux différents, problèmes pour entretenir la motivation, proportion d'élèves issus de dispositifs particuliers (UPE2A, ULIS) par rapport au nombre total d'élèves ou encore nombre d'élèves *dys_* sous PAP, PPS, PAI.

✓ POINTS FORTS

- La réussite des élèves reste la préoccupation majeure des enseignants motivés et soucieux d'apporter des réponses adaptées aux élèves en difficulté. Les équipes sont stables et vigilantes face aux situations de décrochage et face aux élèves qui donnent peu de sens aux apprentissages. On peut noter, une bonne prise en charge des difficultés des élèves. Une réflexion s'est engagée cette année sur la différenciation pédagogique au travers de formations.
- L'atout majeur du collège est celui des moyens mis à disposition dans le cadre de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville. Des partenariats ont été mis en place ces dernières années pour la prise en charge des élèves dont le comportement est parfois en complète inadéquation avec les attendus du collège (Dispositif des élèves exclus et accueil de jour).
- Soucieuse de simplifier, faciliter et d'améliorer la communication entre élèves, parents et enseignants, l'équipe de direction est bien engagée dans l'utilisation des TICE et des outils numériques. La mise en service à la rentrée 2016 d'un logiciel de gestion de la Vie scolaire, des bulletins... performant et du personnel *ad hoc* AED Tice en charge de sa maintenance en est un exemple.
- L'accompagnement éducatif propose des activités enrichissantes et variées (aide aux devoirs, pratiques sportives et culturelles, chorale, atelier théâtre, club lecture, club informatique ...). Le taux de participation des élèves est variable et ne touche pas forcément le public qui en aurait le plus besoin.

- L'accueil des élèves de CM2 les plus en difficulté, sous PPRE Passerelle, la dernière semaine d'août provenant des écoles du secteur, leur a permis d'appréhender l'entrée au collège plus sereinement.
- Le collège entretient des relations cordiales avec les mairies de Ronchin et de Lille Moulins. Dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative et de la Politique de la Ville, des actions et partenariats se sont développés ces dernières années.
- L'association de parents d'élèves est présente et très investie dans la vie de l'établissement. Elle apporte son soutien aux équipes enseignantes et est force de propositions : organisation des portes ouvertes, liens avec les écoles primaires, recherches de stages pour les élèves de 3^{ème} ...
- L'existence des classes d'accueil d'élèves allophones et ULIS contribue à la transmission des Valeurs de la République plus particulièrement la solidarité et la lutte contre les discriminations. Ces structures sont un véritable levier pour les questions d'inclusion. Des projets communs à tous les élèves pour favoriser l'inclusion sont mis en place : atelier cuisine, collège au cinéma, ASSR...

AXES DU PROJET

L'actualisation du projet d'établissement est réalisée dans la perspective de la présentation du contrat d'objectifs renouvelé (*arrivé à échéance en 2016*) à l'autorité académique. L'opportunité de synchroniser les deux documents est saisie puisque le second émane du premier.

AXE 1- AMÉLIORER LES RÉSULTATS

Diagnostic :

Les taux de réussite au DNB fluctuent ces cinq dernières années entre 51 et 83 % ; sans progression logique. En moyenne, un élève compte pour 1,5 point. En fonction du nombre d'élèves et anciens élèves des classes d'UPE2A présentés aux examens des DELF, CFG, et DNB, le taux est plus ou moins élevé.

Taux de réussite au DNB					
	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de réussite brut	59	51	73	83	69
Valeur ajoutée / Académie	-21	-28	-13	-2	-18
Valeur ajoutée / France	-20	-27	-11	0	-16

La note moyenne à l'écrit du DNB a progressé ces cinq dernières années mais sans valeur ajoutée. La note moyenne au contrôle continu progresse depuis 2012 (7,4 à 10).

Note moyenne à l'écrit du DNB					
	2012	2013	2014	2015	2016
Note moyenne à l'écrit	7,4	7,2	10,9	9,7	10
Valeur ajoutée / Académie	-2	-1,4	+0,7	-0,6	-0,5
Valeur ajoutée / France	-2,3	-1,6	+0,6	-0,8	-0,6

L'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS défavorisées est irrégulier d'une année sur l'autre sans que l'on puisse identifier une tendance à la hausse.

Ecart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS défavorisées					
Public + Privé	2012	2013	2014	2015	2016
pour l'établissement	-2,3	+4,1	+13,9	+4,9	+26,3
pour le département	+8,7	+9,1	+8,9	+8,5	+7,2
pour l'académie	+8,1	+8,6	+8,3	+7,8	+6,9
pour la France	+8,9	+9,2	+9,1	+8,7	+8,3

Le taux d'accès de la 3^{ème} au DNB est irrégulier (39 à 64) et ne présente, lui non plus, pas de valeur ajoutée.

Taux d'accès de la 3^{ème} au DNB (Cet indicateur évalue, pour un élève de troisième, la probabilité qu'il obtienne le brevet au sein du collège, quel que soit le nombre d'années nécessaire.)

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'accès brut	45	39	55	64	54
Valeur ajoutée / Académie	-29	-32	-18	-8	-23
Valeur ajoutée / France	-30	-32	-16	-6	-20

Objectif principal : Améliorer l'image et l'attractivité de l'établissement par la progression des résultats des élèves et éviter les fuites vers les collèges privés et les demandes de dérogations.

Objectifs intermédiaires :

-Mettre en œuvre les conditions pour améliorer les résultats aux examens

Perspectives et actions :

Pour élever le niveau des performances :

- Mise en œuvre des PPRE passerelles (travail en binôme avec un enseignant du premier degré) ;
- Développer un travail en équipe avec les écoles primaires du secteur au sein du Conseil école-collège pour, entre autres, éviter la fuite des élèves à l'entrée en 6^{ème}. Des actions sont menées dans ce sens et gagneraient à être développées : CalculaTice, Rallye multi matières, Cross, Portes Ouvertes, défi lecture... Le Conseil école-collège assure une meilleure connaissance des élèves mais aussi des contenus disciplinaires et de leur approche afin de garantir une véritable continuité pédagogique.

Dans le cadre du Cycle 3 et du Projet de réseau, il faut conforter les pistes de travail et de réflexions communes entre les professeurs des écoles et des collèges établies depuis l'année dernière lors des Conseils école/collège ou des formations.

- L'appui des assistants pédagogiques est un véritable atout pour aider les élèves : présence en classe ou encadrement des élèves dans des dispositifs spécifiques (tutorat, ateliers de rattachage)
- Un suivi plus approfondi et personnel des élèves grâce à de la co-intervention dans certaines matières (français, mathématiques, anglais), grâce à la mise en œuvre de la différenciation pédagogique, à l'aide personnalisée et aux dédoublements.
- Aides aux devoirs dans le cadre de l'accompagnement éducatif (en associant davantage les parents), 2 Brevets blancs, deux épreuves blanches pour préparer l'oral du DNB et des épreuves communes en 4^{ème},
- Devoir surveillé (priorité maths/français/histoire-géo/sciences mais aussi d'autres disciplines) le mardi matin de 8h à 9h pour toutes les classes de 3ème.
- Un temps est consacré aux révisions des examens de fin d'année (DNB, CFG, DELF...) à l'approche des échéances ;
- Fédérer les nombreux projets menés par les enseignants autour de la réactualisation du projet d'établissement dans le cadre de la Réforme du collège qui invite les enseignants à travailler en interdisciplinarité (EPI), ou sur la construction et l'évaluation des apprentissages intégrant des compétences du socle.
- L'arrivée de l'ENT prochainement permettra de poursuivre la politique de développement initiée dans l'établissement depuis quelques années. Les parents ont accès à Pronote et peuvent suivre la scolarité de leur enfant, agir et réagir plus rapidement (*Une présentation de l'application et de son utilisation sera faite à chaque début d'année scolaire aux parents des élèves de 6^{ème}*). En parallèle, le site du collège est mis à jour régulièrement.
- Valoriser la Section sportive Badminton
- Valorisation de l'« atelier Théâtre » du collège et du projet Politique de la Ville en partenariat avec le Collège Moulins.
- Préparation aux examens :
 - Devoir surveillé (priorité maths/français/histoire-géo/sciences mais aussi d'autres disciplines) le mardi matin de 8h à 9h pour toutes les classes de 3ème.
 - 2 Brevets blancs, deux épreuves blanches pour préparer l'oral du DNB et des épreuves communes en 4^{ème}

- Un temps est consacré aux révisions des examens de fin d'année (DNB, CFG, DELF...) à l'approche des échéances ;
- L'accompagnement éducatif s'équilibre autour d'activités scolaires (aide aux devoirs, soutien maths/français/histoire-géographie, lecture, anglais oral), culturelles (théâtre, cinéma), sportives (futsal, roller) et ludiques (jeux de société) et contribue à l'amélioration des résultats tout comme l'Association sportive.
- L'école ouverte a rencontré un vif succès un temps dans l'établissement. Mais lors de la dernière demande d'organisation en 2015, l'opération n'a pas reçu le financement escompté. Peut-être faudrait-il réétudier l'opportunité de remettre en place le dispositif ?

Evaluation :

- Analyse fine du taux de réussite au DNB ;
- Note moyenne à l'écrit du DNB ;
- Ecart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des PCS défavorisées ;
- Taux d'accès de la 3^{ème} au DNB ;
- Nombres de mentions aux examens
- Suivi des élèves de la Section Badminton (taux de demandes de dérogations)
- Pourcentage de validation du Cycle 3

AXE 2 - ASSURER LA FLUIDITÉ DES PARCOURS SCOLAIRES DES ÉLÈVES

Diagnostic :

Le taux d'accès brut de la 3^{ème} vers la 2^{nde} GT a progressé globalement de 2011 à 2016 (42 à 49,25 % avec deux années en 2014 et 2015 à 63 % - résultats au-delà des taux académique et national attendus pour ces dernières). De même la proportion d'élèves primo-arrivants inclus en classe de 3^{ème} dans l'année scolaire influe sur les résultats de l'orientation.

L'orientation des élèves de 3^{ème} de l'année scolaire 2015-2016 se décompose comme suit : 50,74 % en Lycée professionnel (dont 60,60 % d'entre-eux sont boursiers) et 49,26 % en seconde GT (dont 21,22 % de boursiers).

Taux de passage post-troisième

Public + Privé	2012	2013	2014	2015	2016
Redoublement	9,9	2,9	1,6	0	0
2 ^{nde} GT	36,6	46,4	62,9	62,0	47,8
2 ^{nde} PRO	42,3	36,2	19,4	27,8	22,4
CAP	4,2	13,0	14,5	6,3	25,4
Agriculture			1,6	1,3	1,5
Apprentissage		1,4	1,6	2,5	nd
Autres situations	7,0	0	0	0,1	nd

Le suivi de cohorte des élèves orientés en seconde GT est plutôt bon et montre que sur les 5 dernières années, 2,14 % des élèves en moyenne ont été dirigés en 2^{nde} Pro et 10,32 % en moyenne ont connu un redoublement. A noter : un résultat qui suscite questionnement, en 2014, 25 % d'entre-eux ont redoublé.

Devenir des élèves à l'issue de la 2^{nde} GT

Public + Privé	2012	2013	2014	2015	2016
1E SCIENTIFIQUE	31,6	7,7	25,0	41,0	27,5
1E LITTERAIRE	36,8	23,1	3,1	7,7	17,6
1E ECONOMIQUE ETSOCIALE	10,5	30,8	15,6	30,8	13,7
1E ST2S ou STG ou BT Services	5,3	19,2	15,6	10,3	25,5
1E STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	10,5	7,7	9,4	2,6	7,8
1E BTN SPECIFIQUE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2 ^{nde} PRO	0,0	0,0	3,1	2,6	0,0
CAP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1E PRO	5,3	0,0	0,0	0,0	3,9
REDOUBLEMENT	0,0	11,5	25,0	5,1	2,0
AUTRES SITUATIONS	0,0	0,0	3,1	0,0	2,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100

Pour ceux qui ont rejoint un LP, 12,62 % ont redoublé et 28 % n'ont pas intégré la 1^{ère} Bac Pro ; 52,72 % en moyenne de ceux qui entrent en 1^{ère} année de CAP poursuivent en terminale.

Objectif principal :

Construire le projet d'orientation de l'élève en adéquation avec son potentiel, ses capacités, ses compétences et résultats.

Objectifs intermédiaires :

-Conduire et définir des objectifs d'équité

-Améliorer l'égalité pour tous et pour chacun, afin de répondre correctement aux appétences scolaires, au goût de l'effort et du savoir, aux intelligences diverses et conduire chaque élève au plus haut de ses capacités.

En plus d'apporter une aide constante aux élèves en difficulté ou à profil particulier (ULIS, UPE2A),

-Stimuler davantage les performances plus remarquables de certains qui parcourront des cursus d'excellence dans le cadre des réflexions en cours sur la différenciation pédagogique et l'accompagnement personnalisé (*élèves Intellectuellement Précoces ou à Haut Potentiel Intellectuel*)

Perspectives et actions :

- Les équipes pédagogiques souhaiteraient organiser au mieux les actions du « Parcours Avenir » dans une construction logique et progressive sur les quatre années de la scolarité et associer davantage les parents. Le parcours présenterait une programmation d'actions pour les quatre années de collège élaborée en collaboration avec la Conseillère d'Orientation Psychologue, le Professeur documentaliste, les Professeurs principaux. Il permettrait aux élèves de connaître leurs centres d'intérêt, de découvrir les différents champs professionnels, les différentes formations, métiers et fournir aux familles une meilleure connaissance des possibilités de voies d'orientation pour faire leur choix en toute connaissance de cause.
- Parallèlement, pour certains, il est nécessaire de susciter et entretenir l'ambition des élèves et de leur famille pour faire progresser autant que faire se peut le taux d'orientation vers la seconde générale et technologique.
- La liaison collège/lycées doit être renforcée même si elles n'ont pas pu être complètement mises en place cette année. Les relations avec les deux lycées d'enseignement général et technologique de secteur sont à renforcer pour faciliter le passage de nos élèves de la classe de troisième vers la seconde GT ; d'autant plus que les Parcours d'excellence sont étendus à la rentrée prochaine au collège REP (filière audiovisuel, sections européennes, langues vivantes...). Concernant les lycées professionnels, la possibilité pour nos jeunes d'être accueillis lors des stages d'immersion ou lors de visites des établissements est très utile afin qu'ils puissent se rendre compte des attentes de ces structures en termes de travail, savoir-être et savoir-faire.
- Relancer les partenariats avec les écoles prestigieuses post-bac : Projet d'études intégrées Sciences PO Lille, STAPS Lille 2...
- En s'appuyant sur les ressources humaines disponibles (*professeur coordonnateur REP, assistants pédagogiques et d'éducation, professeurs ...*), des actions nouvelles ou préexistantes ont été impulsées (*Rallye multi-matières, Olympiades, CalculaTice, Défi lecture et mathématiques, cross des CM2/6^{ème}, Portes ouvertes...*). Ces activités visent à faire venir les parents des écoles des circonscriptions et leurs enfants au collège.
- Poursuivre le travail engagé dans le cadre des Conseils écoles/Collège et du réseau d'éducation prioritaire (Continuité pédagogique, Evaluation, PPRE passerelles...) comme levier pour partager, faire évoluer les pratiques et mener des projets communs au cycle 3.
- Multiplier, à bon escient les réunions d'information à destination des parents d'élèves (CM2, 6^{ème}, 3^{ème} ...).
- Favoriser l'égal accès de tous les élèves aux Arts à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle à travers le Parcours d'Education Artistique et Culturelle.
- L'Education aux médias est un impératif dans le contexte actuel.
- Le Parcours Educatif de Santé des élèves vise à protéger la santé des élèves, développer les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques. Des activités pédagogiques

sont mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires. L'intervention de partenaires extérieurs (associations, équipe mobile de sécurité...) pour des séances d'information sont programmées dans le cadre du CESC.

- Favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde : jumelage, voyages pédagogiques, projets avec la DAREIC
- Développer de nouveaux partenariats et conforter ceux existants : tissu associatif, Conseil départemental, Communes, Politique de la Ville, Dispositif de Réussite Educatif...

Evaluation :

-Taux de passage post-troisième

-Devenir des élèves après la seconde GT (Suivi de cohortes)

-Devenir des élèves à l'issue de la seconde Professionnelle

-Pourcentage d'élèves validant le cycle 3

-Suivi de la participation des parents aux différentes réunions : 6^{ème}, élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration, réunion parents-professeurs...

-Pourcentage d'élèves intégrant une seconde européenne

-Nombre de partenariats développés

AXE 3 - LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE ET AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

Chaque élève, quelles que soient son origine sociale, ses capacités scolaires, ses difficultés personnelles doit pouvoir trouver sa place au sein de l'école et de la société. Il est donc de notre devoir et nos missions de trouver des solutions adaptées aux problématiques de chacun de nos élèves.

Le projet vie scolaire pose des orientations de travail concernant l'éducation à la citoyenneté : généraliser les journées citoyennes et sportives, former à la citoyenneté, lutter contre les discriminations, refuser la violence (*Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté-CESC*). L'objectif principal recherché pour agir sur le climat scolaire est l'engagement et la responsabilisation des élèves. A cela s'ajoute un grand nombre d'actions citoyennes (*Parcours citoyen et Enseignement Moral et Civique*) qui visent à rendre les collégiens acteurs et responsables sur la question de la violence, de la connaissance de la Loi, des dangers d'internet par exemple (*intervention de l'Equipe Mobile de Sécurité du Rectorat*) ou encore sur les problématiques de Développement Durable. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des relations entre élèves et adultes-élèves. La Maison des Collégiens comme le Conseil de la Vie Collégienne sont des lieux de parole où nos jeunes apprennent les principes de la vie démocratique, apprennent à dialoguer, s'écouter, argumenter et être force de propositions. Ce sont des lieux où le respect est une valeur fondamentale.

Diagnostic :

Bilan des exclusions temporaires de l'établissement

(Données brutes)

CLASSES 2012-2013	Nombre d'élèves	comportement	observations	violence verbale	violence physique	Total
Total 6°	8	1	5	2	3	11
Total 5°	18	26	3	12	4	45
Total 4°	12	24	3	4	6	37
Total 3°	20	32	0	5	4	41
Total établissement	58	83	11	23	17	134

CLASSES 2013-2014	Nombre d'élèves	comportement	observations	violence verbale	violence physique	Total
Total 6e	8	3	5	1	2	11
Total 5e	7	5	5			10
Total 4e	12	12	5	6	4	27
Total 3e	7	9	1			10
Total établissement	34	29	16	7	6	58

Données non disponibles pour 2014-2015

CLASSES 2015-2016	Nombre d'élèves	comportement	observations	violence verbale	violence physique	Total
Total 6e	11	7	2	2	6	17
Total 5e	9	8		2	1	11
Total 4e	20	17	4	5	4	30
Total 3e	7	6		3	5	14
Total établissement	45	62	10	12	16	72

Bilan des absences

Niveaux	Taux d'absentéisme	Nombre de signalements	Total 2012-2013
6 ^e	9,98%	2	15,94%
5 ^e	14,63%	2	
4 ^e	14,76%	3	
3 ^e	24,39%	16	

Niveaux	Taux d'absentéisme	Nombre de signalements	TOTAL 2013-2014
6 ^e	7,47%	2	10,56%
5 ^e	10,04%	3	
4 ^e	11,95%	6	
3 ^e	12,80%	6	

Données non disponibles pour 2014-2015

Niveaux	Taux d'absentéisme	Nombre de signalements	TOTAL 2015-2016
6 ^e	6,63%	3	9,55%
5 ^e	7,05%		
4 ^e	10,59%	3	
3 ^e	13,96%	10	

Les exclusions temporaires de l'établissement concernent 15 à 20 % des élèves pour des problèmes de comportement essentiellement liés à des violences verbales.

Les absences des élèves, bien qu'en baisse ces dernières années, restent conséquentes. On note un taux plus important en 3^{ème}. L'établissement est confronté à quelques « cas chroniques », mais qui sont examinés régulièrement et collectivement en GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire).

Sur la période **2013 à 2017**, **24** élèves ont été accueillis dans le « *dispositif des élèves exclus temporairement* » par l'Association Itinéraires : pour **14** d'entre-eux la scolarité s'est déroulée ou se déroule sans manquements graves, **5** ont quitté l'établissement pour un autre collège et **5** ont décroché ou ont été traduits en conseil de discipline.

Objectif principal :

Mettre en place les conditions de la réussite scolaire de l'élève

Objectifs intermédiaires :

- Prévenir et traiter le décrochage scolaire
- Lutter contre les violences et exclusions

Perspectives et actions :

- Pour prévenir et traiter le **décrochage scolaire**, il s'agit de prendre en charge globalement l'élève (Prises en charge sociale, médicale, financière et scolaire) puis tenter de pallier les difficultés constatées dans la perspective de reconcilier le jeune avec la scolarité. Un Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) qui réunit l'équipe de direction, la CPE, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire, la conseillère d'orientation psychologue,

le professeur coordonnateur REP, fait des propositions pour éviter les situations de décrochage.

- Pour certains jeunes, il faut mobiliser les dispositifs du Droit commun (*Accompagnement éducatif, PPRE, Période de stages, Emplois du temps aménagés, Parcours Aménagés de Formation Initiale, Classe Relais des collèges, ITEP, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, SEGPA-EREA, 3^{ème} Préparatoire aux formations professionnelles*).
- Pour d'autres, les cas les plus problématiques (élèves violents et très « perturbateurs », « en marge »), le placement (*en accord avec les familles et en collaboration avec les services sociaux*) dans des structures d'accueil de jour comme « Challenge », « Mistral gagnant », en place depuis 2013 dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative et de la Politique de la Ville, ou encore dans le cadre d'emploi du temps aménagé avec le Centre médico-psycho-pédagogique Claude Chassagny de Lille Fives, peut répondre aux besoins de ces jeunes et de leur famille.
- Le « *dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement* » dans lequel des enseignants interviennent existe en partenariat avec des éducateurs de l'Association de quartier (« Itinéraires » Lille Moulins) depuis 2013. L'enjeu est de lutter contre les exclusions définitives du collège. La structure accueille dans ses locaux des jeunes qui montrent des difficultés relationnelles face aux adultes et hermétiques à l'autorité lors de leur semaine d'exclusion temporaire.
- Le dispositif de rattachement scolaire consiste à chercher des stratégies pédagogiques et éducatives pour lutter contre la démotivation de certains élèves. Il s'agit d'un suivi des élèves en grande difficulté sous la forme d'un tutorat des assistants pédagogiques qui identifient les besoins pour un meilleur accompagnement.

- Pour lutter contre la **violence** et l'**exclusion**, une présence régulière et active sur le terrain avec des personnels en nombre suffisant est indispensable et il faut user également de l'ensemble de l'échelle des punitions et sanctions prévue au Règlement intérieur.

Mais dans le même temps, valoriser dans le cadre du parcours citoyen et de L'Enseignement Moral et Civique, (actions prévues dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) :

:

- L'initiative et la prise de responsabilité à travers :
 - L'élection et la formation des délégués de classe ;
 - Le Conseil de Vie collégienne ;
 - La formation des jeunes officiels (Badminton) ;
 - Les sorties culturelles (Théâtre, expositions artistiques) et sportives (sorties opportunistes au cours de l'année en fonction de la programmation des manifestations sur la métropole).
 - L'intervention de partenaires extérieurs agréés sur des thématiques identifiées (dangers d'internet, addictions...) à titre préventif.
 - Développer l'esprit de solidarité à travers des manifestations nationales (Téléthon, sidaction...)
 - Eduquer au Développement Durable : mise en place de nouveaux projets autour du thème et poursuite de ceux existants (Tri à la demi-pension, récolte de bouchons plastiques)
 - Eduquer à la Sécurité routière (développer des partenariats)
 - Encourager le débat et la prise de parole pour lutter contre les discriminations et les préjugés.

- La lutte contre l'**absentéisme** est l'une des priorités du projet vie scolaire.
 - L'établissement est confronté à quelques cas chroniques qui sont examinés régulièrement. Dès les premiers signes, un dialogue est entamé avec les parents dans un esprit de coéducation et d'aides. En dernier recours, lorsque les démarches entreprises au niveau de l'établissement n'aboutissent pas, un signalement est effectué auprès des services de l'Inspection académique.
 - Chaque salle de classe dispose d'un ordinateur et les enseignants font l'appel en ligne pour davantage de réactivité et d'efficacité. Chaque utilisateur (élèves, parents et personnels) peut consulter cahier de textes, emplois du temps, relevés de notes, bulletins, absences, retards... en se connectant à Pronote par le biais du site internet du collège : phoning systématique, suivi exigeant des justifications d'absences (travail quotidien du service vie scolaire), EDT personnalisés pour les élèves ULIS et UPE2A...

Evaluation :

-Suivi de l'évolution des indicateurs Vie scolaire (Absentéisme, incidents, exclusions temporaires, décrocheurs...)

-Suivi du nombre et de la nature des cas évoqués en GPDS

-Nombre de projets menés à terme par le biais des instances de représentation des élèves

AXE 4 : PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES ET PERSONNELS HANDICAPÉS OU EN SITUATION DE HANDICAP

Diagnostic :

- Pas de mobilier adapté en salle de cours et dans les lieux de vie : table ou bureau...
- Pas de douche à l'infirmerie, pour des élèves souffrant de pathologies rares...
- Pas de toilettes Homme et Femme pour les personnels
- Problème d'accessibilité aux étages pour les personnes à mobilité réduite
- Pas de signalétique adaptée (bandes podotactiles, couleur vive pour les contremarches du haut et du bas de chaque palier...)

Objectif principal :

Appliquer la Loi dite Handicap du 11.02.2005

Objectifs intermédiaires :

- Sensibiliser les collègues aux pathologies spécifiques rencontrées ;
- Rendre l'établissement accessible à tout public ;
- Accueillir et intégrer les aux personnes en situation de handicap(s) ;
- Fournir des ressources adaptées aux personnes en situation de handicap(s)

Actions et perspectives :

- Par le biais du CHS, effectuer un état des lieux des bâtiments et réaliser les petits travaux nécessaires et peu onéreux.
- Modifier la fiche d'urgence : inciter les familles à la compléter et la renseigner le plus précisément possible, par exemple : « Pour un meilleur accueil de votre enfant, veuillez indiquer s'il présente un problème particulier (ex. dyslexie, diabète...) pour nous permettre de proposer, si nécessaire, une prise en charge adéquate ».
- Utilisation des Tice (Pronote, mail, ENT) pour le cas d'élèves immobilisés pour une période plus ou moins longue.
- En lien avec l'enseignant référent MDPH de l'établissement, organiser et anticiper l'accueil de l'élève handicapé ou en situation de handicap ; de même pour le personnel, en lien avec le Service médical du Rectorat.
- PAI, PPS, PAP...
- Conditions d'accueil des élèves de l'ULIS (document annexé)
- En lien avec les services du Conseil départemental, établir une programmation des travaux à réaliser pour mettre aux normes l'établissement, lui permettre d'accueillir et d'intégrer tous les élèves et personnels conformément à la loi dite Handicap du 11.02.2005.

Evaluation :

-Avancée des travaux par rapport à la programmation convenue avec le Conseil départemental

ANNEXES

ANNEXE 1 / PROJET VIE SCOLAIRE

A prévoir mise à jour

ANNEXE 2



Synthèse du Projet du CDI 2017-2020

Collège Anatole France – Ronchin

I/ Objectifs du C.D.I.

- Développer et structurer l'apprentissage des méthodes de recherche documentaire, de l'éducation aux médias et à l'information en partenariat avec les professeurs de discipline. Amener les élèves à devenir des citoyens autonomes.
- Développer ou préserver le goût de la lecture chez les élèves.
- Favoriser une orientation responsable et réaliste des élèves en les rendant véritablement acteurs de leurs choix et en leur donnant les moyens d'être bien informés.
- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- Disposer d'un fonds documentaire utilisable et attrayant.

II/ Moyens

1) Activités pédagogiques :

Développer et structurer l'apprentissage des méthodes de recherche documentaire, de l'éducation aux médias et à l'information en partenariat avec les professeurs de discipline.

Objectifs:

- Donner des savoir-faire aux élèves en matière de recherche pour les rendre plus autonomes et efficaces.
- Connaître et utiliser les différents médias.
- Apprendre à discerner l'information de la désinformation.

Moyens :

- **Initiation à l'EMI pour l'ensemble des classes de 6ème**
 - **Objectifs** : localisation des documents, connaissance des supports documentaires, maîtrise de l'accès à l'information, maîtrise de BCDI et d'Esidoc, etc.).
 - **Moyens** : 1 heure par semaine en demi-classe.
- **Travail de recherche impliquant l'ensemble des classes de 5è-4è-3è et participation à un EPI par niveau**
 - **Objectifs** : recherche, compréhension et sélection d'informations dans des documents adaptés au public collégien ; restitution (exposé, panneau, dossier, diaporama...)
 - Exigences adaptées au niveau concerné (création d'une grille d'objectifs)

par niveaux).

- Moyens : 3-4 séances minimum par classe. Projet défini et mené en concertation, par la documentaliste et les professeurs sur les horaires disciplinaires.

➤ Séances de recherches « à la demande »

- Objectifs : Profiter des séances « à la demande » pour y introduire dans tous les niveaux des rudiments de formation à la recherche, à la compréhension, à la restitution d'informations.
- Moyens : séances à négocier avec les professeurs intéressés.

○ Sensibilisation des élèves à la presse et aux médias.

Actions lors de la semaine de la presse.

▪ Incitation à la lecture

Objectif : développer ou préserver le goût de la lecture chez tous les élèves

Moyens :

- Collaboration et communication accrue avec les enseignants et les élèves concernant les acquisitions.
- Collaboration renforcée avec les professeurs de lettres, les enseignants d'Ulis et d'UPE2A : séances de présentation d'ouvrages aux classes, échanges, production autour de lectures, organisation de la venue d'un auteur de littérature de jeunesse, participation au défi lecture CM2-6ème.
- Club lecture (Résumés, avis personnels publiés sur le site du CDI, affiches de présentation, tables rondes autour des lectures effectuées)

▪ Education à l'orientation

Objectif : Favoriser une orientation responsable et réaliste des élèves.

Moyens : Développer les séances en co-intervention avec les professeurs principaux et la COP, interventions dans le cadre du Parcours Avenir, aide à l'élaboration du CV et de la lettre de motivation pour le stage en troisième.

2) Activités culturelles

Objectifs :

- Développer le sens de la curiosité des élèves.
- Contribuer à l'ouverture des élèves sur l'environnement culturel.

Moyens :

- Faire du CDI un pôle de ressources culturelles, un lieu d'information en partenariat avec les collègues.
- Maintenir et développer les projets à caractère littéraire, culturel et scientifique.
- Mettre en place ou renforcer la collaboration avec les partenaires culturels extérieurs.
- Favoriser la venue d'intervenants extérieurs, les déplacements vers l'extérieur à des fins de découverte culturelle.
- Participer au PEAC.

3) Activités de gestion des ressources

Ces activités sont essentielles ; elles sont le socle sur lequel les activités pédagogiques décrites ci-dessus pourront être bâties.

- Récapitulatif des ressources existantes par disciplines.
- Poursuite du renouvellement et de l'accroissement du fonds documentaire du CDI et de l'établissement pour aider et accompagner l'élève dans la construction des parcours personnels.

Pour cela

- un maintien des crédits d'acquisition du C.D.I. et des financements annexes (aide apportée par le FSE) ,
- une collaboration renforcée dans le domaine des acquisitions avec l'équipe éducative sont nécessaires.

Poursuite de l'homogénéisation du traitement documentaire apporté à ce fonds (informatisation, équipement).

ANNEXE 3

Synthèse du Projet Unité Locale d'Inclusion Scolaire

L'ULIS du collège Anatole France de Ronchin a été ouverte en septembre 2015. C'est une ULIS TFC (Troubles de Fonctions Cognitives) sous la responsabilité du chef d'établissement et coordonnée par une enseignante spécialisée titulaire du CAPSAIS option D. Elle assure 21h d'enseignement auprès des élèves d'ULIS, plus 4 heures de coordination/synthèse sans élève.

Elle est secondée dans sa mission par une AESHco (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap collective) et éventuellement une AESH i (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap individuelle).

Les emplois du temps des élèves alternent entre des périodes de regroupement « ULIS », des périodes d'inclusion dans leur classe de référence, des participations aux activités proposées par le collège (CDI, Chorale, UNSS...), des temps accompagnés ou pris en charge par des partenaires éducatifs ou thérapeutiques (SESSAD, soins, rééducation ...). Ils sont élaborés à partir des évaluations de septembre.

[Le projet personnalisé de scolarisation](#)

Le dossier scolaire pour chaque élève contient :

- une fiche de renseignement
- le compte-rendu des Equipes de Suivi de Scolarité (ESS)
- les évaluations et leurs résultats (Evaluations EGPA selon leur classe d'âge réalisées en septembre)
- les observations de début d'année permettant de définir les besoins dans les domaines transversaux

Tout cela conduit à la rédaction des projets pédagogiques individualisés : PPI et à l'organisation de groupes de travail dans les disciplines fondamentales ainsi qu'à la proposition d'inclusion(s) dans certaines matières au sein de leur classe de référence.

[Le projet personnalisé d'orientation](#)

Dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations, les jeunes de l'ULIS en 4ème et 3ème sont amenés à effectuer des visites et des stages d'observation en milieu professionnel ou dans des lieux de formation offrant un plateau technique plus adapté à la pré-professionnalisation. (ULIS lycée, IMPRO,

SEGPA, CFA).

Au sein du collège : utilisation de l'atelier cuisine et de l'atelier bricolage.

L'organisation pédagogique

1) Les temps de regroupements au sein de l'ULIS :

Animations collectives :

1) Les rituels :

Chaque matin, un temps d'accueil est banalisé pour régler les problèmes de vie de classe, puis procéder aux rituels permettant une mise au travail.

Ex : un mot d'anglais, une énigme, une blague.....

2) Les disciplines :

Pour les matières suivantes, si les élèves ne sont pas inclus dans leur classe de référence, une organisation pédagogique collective est privilégiée :

- Histoire : l'heure + frise + 1 ou 2 périodes de l'Histoire choisies par les élèves
- Géographie : *mon espace proche et découverte de quelques pays anglophone*
- Education Morale et Civique : *le statut de collégien*
- Sciences de la Vie et de la Terre : *une mare naturelle*
- Sciences Physiques : *l'électricité, astronomie*
- Technologie : *les mécanismes simples (meccano)*
- Anglais : *se présenter, l'humeur*
- Arts Plastiques : *en lien avec les lectures*

Animations individuelles (ou par groupe de 2 ou 3 maximum) :

- En Maîtrise de la Langue et en Mathématiques, le travail est totalement individualisé.

Les programmes des élèves sont affichés en classe et validés au fur et à mesure avec eux. Les lectures sont le plus possible en lien avec les programmes du collège.

- Pour favoriser l'envie de lire, un projet « lire et partager » a été mis en place avec la documentaliste au CDI : 1 fois par semaine, chaque élève choisi le livre, le documentaire, la BD, le journal ou le magazine de son choix et prend le temps de le lire. Lorsque tout le monde a au moins lu un livre, il le présente aux autres. Enfin, ils pourront choisir de présenter cette œuvre sur une affiche pour l'exposer dans le hall et la faire partager à tout le collège.

- Des temps de manipulations et de jeux éducatifs sont prévus pour favoriser l'expression, le vocabulaire, l'orthographe, le raisonnement (jeux de logique et d'observation) et le calcul mental (addition et multiplication).

- L'outil informatique occupe une grande place dans la vie des élèves, l'idée est de l'utiliser régulièrement mais à bon escient (recherches, B2I, soutien scolaire...)
- Des temps individuels dédiés au soutien et à l'accompagnement des inclusions.

2) Les temps d'inclusion :

Les temps d'inclusion sont proposés, dans la mesure du possible, en fonction de l'adéquation des emplois du temps des classes de référence, des compétences (scolaires, sociales et civiques) de chaque élève, des objectifs définis dans le PPS.

Sauf exception, les élèves sont tous inclus en EPS et Education Musicale.

Actions auxquelles l'ULIS est déjà associée

Rentrée scolaire : La rentrée des élèves de l'ULIS se fait dans leur classe de référence, avec le professeur principal, au moins sur une partie de la journée.

Intégration des CM2 et des jeunes d'ULIS : Une journée d'intégration des CM2 (futurs 6è) est organisée, elle est proposée également aux éventuels futurs élèves d'ULIS.

Ateliers du midi : L'équipe éducative propose les mêmes ateliers aux jeunes de l'ULIS (chorale, foot, ping-pong, CDI ...).

EPS : Les élèves de l'ULIS participent aux activités sportives proposées à leur classe de référence ainsi qu'aux sorties particulières (ex : CROSS) et à l'UNSS.

ASSR : Les élèves de l'ULIS participent à la préparation et au passage des ASSR 1 et 2 avec leur classe de référence.

Formation professionnelle : Inclusion des élèves ULIS 3ème pour travailler sur le parcours professionnel

Collège au cinéma : visionnage avec les classes de 6èmes de 3 films à thème

Ateliers lecture : écoute d'une œuvre lue par une artiste

.....
OBJECTIFS : développer les inclusions et favoriser les partenariats